



Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employé.e.s de TVC22 à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'entreprise (dès les processus de prise de décision stratégique jusqu'aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.

NOTRE VISION ÉCORESPONSABLE

“Une voix forte pour la communauté”

Notre vision est de cultiver une communauté informée et mobilisée à travers des projets collaboratifs et des initiatives innovantes qui mettent en lumière les besoins locaux, afin de générer un impact collectif, régénératif et durable.

NOS ENGAGEMENTS

Nous nous engageons à soutenir notre Comité Écoresponsable dans ses fonctions et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du Plan d'action en développement durable. La direction évaluera l'évolution du Plan d'action en développement durable au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaires.

Nous nous engageons aussi à nous conformer aux règles légales des pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.

NOS VALEURS

Communauté, Fiabilité, Diversité, Équité et Inclusion

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Nos actions seront inspirées par les orientations stratégiques suivantes qui nous guideront vers la mise en œuvre de notre *Vision écoresponsable*.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : Nous participons de façon exemplaire au **développement de notre communauté**, et veillons activement à assurer la **pérennité** de notre organisation en reconnaissant la portée de nos actions sur le long terme.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 : En tant que vecteur régional d'information fiable et de qualité, nous priorisons activement une vision **stratégique** afin d'assurer notre croissance, tout en construisant des processus facilitant notre **redevabilité** envers nos parties prenantes.



ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 : Notre adhésion à une politique de diversité, équité et inclusion nous guide, tant dans l'amélioration de nos **conditions de travail** que dans le soutien des activités **culturelles** qui sont porteuses de créativité et d'innovation dans notre communauté.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 : Nous engageons notre leadership pour atteindre l'excellence en termes de gestion de la **pollution numérique**, notamment par la mutualisation des ressources multimédia avec nos partenaires et une gestion structurée de l'ensemble des **ressources matérielles** de notre organisation.

CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉ

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de TVC22. L'entreprise encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

L'adoption de cette charte sera en vigueur à compter du 18 FEV. 2025.

Renée Gratton, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Signature



CONSEIL DES
INDUSTRIES
DURABLES